



Sous la direction de Guy LACHENAUD et Dominique LONGRÉE

Grecs et Romains aux prises avec l'histoire

Représentations, récits et idéologie

Volume II

les
PUR
Presses
Universitaires
Rennes

(Rennes, 2003)

p. 391-414

De l'usage des comiques comme source historique : les *Vies* de Plutarque et la Comédie Ancienne

Dominique LENFANT

C'est un des mérites notoires de Plutarque que d'avoir cité dans ses *Vies* un nombre de sources considérable, d'autant qu'il avait de beaucoup d'entre elles une connaissance directe. C'était sans doute le cas de la Comédie Ancienne, que l'on pouvait encore lire au II^e siècle de notre ère, même si cela impliquait le recours à des ouvrages d'exégèse¹.

Les citations de comiques athéniens ne sont pas rares dans son œuvre, qui est, avec celle d'Athénée, l'un de nos grands réservoirs de « fragments » comiques. Dans les *Vies* comme dans les *Moralia*, il est fréquent que l'auteur emprunte à une comédie telle périphrase ou telle maxime et il lui arrive aussi de faire d'un poète comique l'objet d'une critique morale ou esthétique. Mais c'est à son utilisation de la comédie comme source historique que je voudrais consacrer cette étude. C'est cet usage qui prédomine dans les *Vies* où, quelles que soient ses préoccupations de moraliste, Plutarque prétend aussi rechercher la vérité².

La Comédie Ancienne avait des rapports bien spécifiques avec les réalités de son temps et sa pratique de la caricature n'a évidemment pas échappé à Plutarque. Néanmoins, dès le IV^e siècle avant J.-C., des historiens avaient pris des allusions comiques, voire des scènes de comédie pour le reflet direct de faits historiques, sous-estimant parfois les ressources du genre en matière de fantaisie³.

Spécifique dans son rapport à la réalité, la comédie fait-elle l'objet d'un usage particulier ? L'auteur des *Vies* prétend-il en tirer des informations et

exerce-t-il une critique appropriée au genre comique? Prétendre résoudre la question ne va pas sans présomption : l'historien moderne s'estime plus critique et son objectif n'est pas celui du moraliste, mais rien ne garantit qu'il soit toujours capable d'apprécier mieux que Plutarque le rapport du texte comique à la réalité historique, sans compter qu'il a, par rapport au moraliste, cette infériorité indéniable de ne pas toujours disposer des textes comiques que ce dernier pouvait encore lire. Autant reconnaître d'emblée qu'un certain nombre d'analyses en la matière relèveront nécessairement de l'hypothèse.

De plus, Plutarque est non seulement lecteur de comédies, mais aussi lecteur de lecteurs de comédies. Au-delà des références explicites aux comiques, l'historien qui utilise aujourd'hui son œuvre doit aussi s'interroger sur l'usage indirect et parfois inconscient de telles sources, question plus délicate encore que la première⁴.

Les références explicites aux comiques

On ne s'étonnera pas de constater que l'immense majorité des références aux comiques renvoie à la Comédie Ancienne, qui se distinguait par ses attaques satiriques contre les grandes figures contemporaines. De fait, les citations tirées de la Comédie Moyenne ou Nouvelle, sans être inexistantes, demeurent extrêmement rares : pour la Comédie Moyenne, on ne compte guère que les railleries d'Antiphanès et d'un comique anonyme visant l'éloquence de Démosthène⁵ ; pour la Comédie Nouvelle, une citation de Ménandre parodiant les récits de prodiges sur Alexandre⁶, ainsi que des allusions aux attaques de Philippidès contre Stratoclès, à propos de Démétrios⁷ ; on peut y ajouter la paraphrase d'un poète comique anonyme qui visait, du temps du même Démétrios, la courtisane Lamia⁸. En dehors de ces cinq cas, les citations proviennent de comiques du ve siècle avant J.-C.⁹

Cela se comprend aisément, si l'on songe d'abord que les *Vies* d'Athéniens du iv^e siècle (celles de Démosthène et de Phocion) sont trois fois moins nombreuses que celles d'Athéniens du ve siècle et que figure, de surcroît, parmi les premiers le personnage de Phocion, qui, par sa réputation de droiture, se prêtait beaucoup moins que d'autres à la caricature¹⁰. Mais la raison fondamentale est sans nul doute dans le changement des ressorts comiques et dans le recul notoire de la satire individuelle dans la Comédie dite Moyenne et Nouvelle (iv^e siècle avant J.-C.).

De manière tout aussi logique, c'est dans les vies d'Athéniens du ve siècle, contemporains de la Comédie Ancienne, que Plutarque cite le plus souvent les comiques. On trouve certes quelques allusions dans d'autres *Vies*, pour des données qui sont sans rapport avec le personnage dont Plutarque est en train de retracer l'histoire : c'est ainsi que le portrait de Timon d'Athènes

est esquissé, d'après les comiques, dans le cadre de la *Vie d'Antoine* (70, 1-2), parce que le personnage éponyme prétendit quelque temps imiter les façons du misanthrope athénien. Mais de tels cas sont en nombre réduit¹¹.

On rencontre aussi, dispersées dans l'œuvre de Plutarque (et notamment en dehors des *Vies* d'Athéniens du ve siècle), des expressions que l'auteur emprunte à un comique pour leur force imagée et qu'il place dans un cadre historique sans rapport avec leur contexte d'origine. C'est ainsi qu'il emprunte à Aristophane une formule qui suggère la surenchère de flatterie envers Démétrios¹². De tels emprunts ne sont pas rares¹³, dans les *Vies* comme dans les *Moralia*, et, du reste, ils ne sont pas réservés aux seuls comiques¹⁴. Mais leur étude touche des questions d'esthétique littéraire qui sont étrangères à notre propos.

On laissera enfin de côté les cas où une raillerie comique est mentionnée comme un fait historique en soi. Ainsi, quand Plutarque précise que Batalos était un personnage tourné en ridicule dans une comédie d'Antiphànès et que c'est une origine possible du surnom de Démosthène¹⁵, il n'utilise pas le propos comique comme une source historique dont il entendrait déduire une réalité correspondante¹⁶. Un tel cas ne sera donc pas pris en considération.

Si l'on s'en tient à la perspective adoptée ici, l'essentiel des citations de comiques figure donc dans les vies d'Athéniens du ve siècle, *Aristide*, *Thémistocle*, *Cimon*, *Nicias*, *Alcibiade* et *Périclès*, qui totalisent à elles toutes une quarantaine de références explicites à tel ou tel comique. Mais la répartition entre ces six vies est très inégale : par ordre croissant, on trouve une référence dans *Aristide*, deux dans *Thémistocle*, trois dans *Cimon*, sept dans *Nicias*, huit dans *Alcibiade* et... dix-neuf dans *Périclès*¹⁷.

Les trois biographies qui comportent le plus grand nombre de références comiques, celles de Nicias, d'Alcibiade et de Périclès, sont aussi celles des personnages qui suscitèrent les réactions les plus passionnées¹⁸ et celles de contemporains de la Comédie Ancienne dans sa période florissante. Avec près de la moitié des citations, Périclès l'emporte haut la main, tandis qu'à l'autre extrême, la vie d'*Aristide* (le Juste...) n'est concernée que par une citation (5, 8), qui, du reste, ne touche pas le personnage éponyme, mais la famille de Callias¹⁹. Ainsi, la disparité de la répartition s'explique à la fois par des considérations chronologiques (les temps forts de la satire comique), par le caractère plus ou moins consensuel du personnage, mais aussi par la longueur de sa carrière. Tout cela ne fait que confirmer des choses que l'on aurait pu deviner...

Ce cadre étant fixé, il convient d'observer dans quelle mesure et dans quel esprit Plutarque utilise ces textes comiques comme sources historiques : les considère-t-il comme une documentation spécifique requérant des précautions particulières ?

Il est d'abord certain qu'il lui arrive fréquemment d'établir un rapport entre une plaisanterie comique et la réalité qui l'a inspirée et de présenter cette satire comme une allusion, voire comme un témoignage. On peut souvent (mais pas toujours) distinguer deux cas de figure : dans le premier, la plaisanterie est citée comme une illustration complémentaire, faite par parenthèse (« c'est à cela que tel comique fait allusion... »), alors que, dans le second, elle est donnée comme témoignage à l'appui du propos historique (« en témoigne telle allusion comique »).

Dans le premier cas de figure (la plaisanterie comme illustration complémentaire), Plutarque rapporte d'abord tel ou tel fait, et cite, dans un second temps, une plaisanterie comique censée y faire allusion²⁰. C'est ainsi qu'après avoir évoqué la tête allongée de Périclès, il la donne pour l'origine (ᾠθεν) d'une série de plaisanteries comiques²¹, dont il cite plusieurs exemples²².

Dans de tels cas, on ne peut dire que Plutarque se réfère au passage comique comme à une source d'information, mais plutôt comme à un fait littéraire se greffant sur un fait historique. Il s'agit d'une précision faite au passage, qui prétend plus éclairer l'allusion comique en la mettant en rapport avec les événements de l'époque qu'invoquer un comique comme témoin.

Il faut néanmoins admettre qu'il y a un certain nombre de cas limites où l'allusion comique est certes donnée comme un complément, mais où elle a, malgré tout, pour fonction tacite de confirmer les dires de Plutarque, notamment parce qu'elle est la seule source qu'il cite à l'appui. C'est ainsi qu'à propos du défaut de prononciation d'Alcibiade, il dit qu'« Aristophane aussi le mentionne » (*Alc.* 1, 7) et qu'Archippos y fait allusion. Mais ce sont en fait les seules sources qu'il cite sur la question et l'on peut soupçonner qu'il n'a connaissance de la chose que par le biais des textes comiques et de leurs commentaires²³. On lui accordera sans peine que ces plaisanteries n'auraient pas eu de sens si Alcibiade n'avait eu effectivement un défaut de prononciation. Mais, du point de vue fonctionnel, on retiendra que cette précision, donnée comme une parenthèse, vient en fait appuyer les dires de Plutarque.

Toutefois, il n'est pas rare que les plaisanteries comiques soient explicitement présentées comme un témoignage (μαρτυρία) : c'est le cas pour les traits de caractère et la réputation de Nicias²⁴, l'origine du surnom d'Olympien donné à Périclès²⁵, les qualités de l'éloquence d'Alcibiade²⁶ ou l'audace oratoire de Démosthène²⁷. De fait, les comiques apparaissent comme des témoins parmi d'autres. Il n'est pas rare qu'ils soient cités à côté d'un philosophe ou d'un historien, pour un témoignage convergent, jugé équivalent au leur : le témoignage de Cratinos sur la générosité de Cimon²⁸ est suivi de ceux de Gorgias et de Critias et, concernant l'éloquence de Démosthène, « les poètes comiques » sont logés à la même enseigne qu'Ératosthène et Démétrios de Phalère²⁹.

Le poète comique est même parfois reconnu comme l'auteur d'interprétations historiques, comme il ressort du commentaire de certaines formules. Ainsi, Plutarque conteste la sentence d'Aristophane selon qui Thémistocle « pétrit le Pirée avec la ville », parce que, de son point de vue, il est plus juste de dire, au contraire, que c'est la ville qui a été rattachée au port et à la mer³⁰. Et, à l'inverse, il lui arrive de trouver judicieuse une interprétation comique, comme c'est le cas pour les fameux vers d'Aristophane qui évoquent les rapports complexes entre le peuple d'Athènes et le personnage d'Alcibiade (« il l'aime, il le déteste et pourtant veut l'avoir »)³¹.

Les textes comiques se voient même parfois reconnaître des avantages. Tout d'abord, ils comblent les silences des autres sources. Ainsi, telle allusion du comique Phrynichos est donnée pour un complément utile au récit de Thucydide, parce que, contrairement à l'historien, elle indique le nom des dénonciateurs dans l'affaire des hermès³². Mais ces sources ont aussi pour qualité reconnue d'être contemporaines, et à ce titre plus fiables sur certains points, comme, par exemple, sur l'origine du surnom d'Olympien donné à Périclès³³.

Pour autant, Plutarque a bien conscience des difficultés que présente le genre comique en tant que source historique. Ce dernier apporte, à ses yeux, un éclairage spécifique, qu'il oppose, concernant Périclès, à celui que fournit Thucydide : « si Thucydide dépeint la puissance de Périclès d'une manière sûre (σαφῶς), les poètes comiques, eux, nous la font voir d'une façon malveillante » (κακοήθως)³⁴. Cette malveillance inhérente au genre comique³⁵ est un défaut que Plutarque juge tout aussi dommageable chez l'historien, comme il l'a longuement souligné dans son traité sur la κακοήθεια d'Hérodote. Dans le cas présent, il estime pouvoir tirer profit des témoignages comiques en tenant compte de leur caractère polémique. Mais cet exemple précis ne présente en fait aucune difficulté, puisque le témoignage des comiques conduit aux mêmes conclusions que celui de Thucydide (Périclès jouissait d'une puissance hors du commun).

Il en va différemment quand la source comique diverge des autres, quand elle est la seule ou encore quand elle contredit la couleur morale du portrait en cours. Plutarque se heurte alors à la question de savoir à quel moment la polémique devient calomnie. C'est ainsi qu'à propos de Phidias et de Périclès, il évoque les injures et les calomnies que les comiques ont déversées sur leur compte³⁶ et conclut qu'il est bien difficile aux historiens de dépister la vérité³⁷ : « Ceux qui écrivent longtemps après les événements ont devant eux le voile du temps écoulé qui leur en dérobe la connaissance, et ceux qui racontent les actes et la vie des contemporains mutilent et dénaturent la vérité soit par envie et malveillance, soit pour leur plaire et les flatter »³⁸. Les comiques font bien évidemment partie de ces témoins que, d'un côté, on ne peut ignorer parce qu'ils étaient contemporains, mais auxquels on ne peut se fier parce qu'ils ont déformé la vérité.

De même, il arrive que Plutarque exprime ses réserves vis-à-vis de l'usage d'un témoignage comique par un prédécesseur : il signale que Diodore le Périégète a localisé au Pirée la tombe de Thémistocle en appelant à témoin des vers de Platon le comique (*Them.* 32, 5-6). Considérant que le tombeau de Thémistocle se trouve à Magnésie, il désapprouve l'affirmation de Diodore et la déduction que ce dernier tire d'une allusion comique : cela relève plus, dit-il, de la supposition que de la connaissance (ὡς ὑπονοῶν μᾶλλον ἢ γινώσκων). S'il signale que sa source utilise des vers comiques³⁹, c'est dans l'intention manifeste de la discréditer, ou de tenir ses allégations à distance⁴⁰.

Cette position étant affichée, force est de constater que Plutarque se montre plus rigoureux dans la critique de ce prédécesseur que dans sa propre pratique, car il n'use guère de précaution dans l'usage des témoignages comiques, sauf à supposer arbitrairement qu'il a censuré des allusions qui lui semblaient peu fiables ou encore qu'en mentionnant sa source il entend donner au lecteur le moyen d'être critique.

Qui plus est, il lui arrive de faire lui-même des déductions imprudentes. Ses affirmations concernant la disparition des ostracophories après que la mesure eut frappé Hyperbolos en fournissent un exemple éloquent. Après avoir relaté l'ostracisme du personnage, il ajoute :

Sur le moment, les Athéniens ne firent que s'amuser et rire de sa mésaventure, mais plus tard ils furent fâchés de voir que cette institution de l'ostracisme était avilie par l'indignité de l'exilé, car cette sanction comportait une sorte de noblesse, ou plutôt, si l'on considérait l'ostracisme comme un abaissement quand il s'appliquait à un Thucydide, à un Aristide ou à des gens de leur valeur, pour un Hyperbolos au contraire c'était un honneur et un sujet de vantardise que d'être traité, à cause de sa scélératesse, comme l'élite des citoyens. Aussi Platon le Comique dit-il en parlant de lui :

*« Cette peine, que sa conduite a méritée,
Convient mal pour un être aussi taré que lui :
L'ostracisme n'est pas fait pour de telles gens ».* (*Nic.* 11, 6-7).

Ainsi, l'idée que l'ostracisme était trop d'honneur pour un homme aussi bas qu'Hyperbolos paraît directement inspirée à Plutarque par les vers de Platon⁴¹ : elle paraphrase tout bonnement (avec une complaisance qui sert ses préjugés sociaux) les trois vers de Platon que l'auteur cite ensuite. Mais, par un glissement, c'est aux Athéniens que Plutarque attribue cette idée. Or, par leur vote, ces derniers ont su manifester, à l'occasion, qu'ils ne partageaient pas, pour la plupart, le mépris des poètes comiques pour les leaders populistes ou qu'ils n'entendaient pas tirer de conséquences politiques de ces plaisanteries qui les faisaient bien rire⁴².

On retrouve dans *Alcibiade* 13, 9 une affirmation identique, selon laquelle Hyperbolos ne s'attendait pas à être ostracisé « car jamais un homme sans mérite et sans réputation n'encourait ce traitement », et Plutarque s'appuie

là encore sur la même citation de Platon le comique. Cette seconde référence à l'appui de la même affirmation tend à confirmer que c'est là l'unique source de Plutarque.

Ce détail n'est pas sans importance pour interpréter la fin des ostracophories après Hyperbolos : Plutarque établit un lien de cause à effet entre la « bassesse » d'Hyperbolos et l'abandon de la pratique⁴³ et de nombreux modernes lui ont emboîté le pas. D'autres ont mis en doute, à juste titre, le bien-fondé de cette causalité, en pondérant les effets de la tradition polémique visant Hyperbolos par une analyse de l'évolution des pratiques politiques⁴⁴. En soulignant l'inspiration manifestement comique du propos de Plutarque, on ajoute aux raisons d'être sceptique.

Si l'auteur adhère ici à un jugement comique dont il dénonce ailleurs la malveillance, c'est aussi que ce dernier concorde avec ses préjugés sociaux. Au total, il lui arrive d'être assurément trop confiant aux yeux d'un historien moderne, mais il faut reconnaître qu'il lui présente souvent les allégations comiques pour ce qu'elles sont, quitte à lui transmettre sa propre perplexité.

L'utilisation indirecte de sources comiques

Il ne saurait en aller de même quand il se livre à un usage indirect, voire inconscient, de sources comiques : il y a, dans les *Vies*, un certain nombre d'anecdotes suspectes que l'on peut soupçonner d'être des plaisanteries comiques converties en faits historiques, cette mutation remontant aux sources de Plutarque. En d'autres termes, il utilise alors un récit qui a lui-même un texte comique pour source probable, mais autant que l'on sache inavouée.

Sur quels indices peut-on fonder de tels soupçons ? Qu'un scénario ait une allure comique, qu'il soit invraisemblable, qu'il ne soit pas attesté de source indépendante, ce sont là des critères certes aléatoires et non probants en soi, mais qui peuvent peser de leur poids s'ils s'additionnent entre eux et s'ils se combinent à des indices plus concluants. Certains signes peuvent créer une plus forte présomption, comme le fait que l'auteur nommément cité par Plutarque ait coutume de s'inspirer de scènes de comédie (cas de Douris) ou que le personnage mis en cause dans l'anecdote ait été une des cibles favorites des comiques (cas de Cléon). Mais les indices les plus significatifs sont sans doute la proximité d'une citation comique ou, mieux encore, le fait qu'une allégation ait un analogue attesté dans les textes comiques conservés. Ainsi, l'idée que Périclès entreprit l'expédition de Samos pour complaire à Aspasia⁴⁵ rappelle, entre autres, l'allégation des *Acharniens* d'après laquelle il aurait déclenché la guerre du Péloponnèse à cause d'elle⁴⁶ : il s'agit évidemment d'un thème comique. De même, l'idée

qu'il « avait sûrement contre les Mégariens quelque motif secret de haine personnelle »⁴⁷ ressemble fort à une compréhension littérale de ce même passage des *Acharniens*, cité, du reste, peu après par Plutarque lui-même⁴⁸.

Naturellement, aucun de ces indices n'est totalement probant : une anecdote peut être à la fois comique et réelle et, à l'inverse, un scénario à l'origine burlesque peut perdre tout trait cocasse et ne garder que son invraisemblance⁴⁹ ; une scène qui n'est pas autrement attestée n'est pas pour autant d'origine comique ; et même la proximité d'une citation de comédie n'est pas un critère concluant. Car elle peut assurément suggérer l'utilisation plus large de telles sources dans le contexte immédiat⁵⁰, mais elle demeure un indice incertain, dans la mesure où, comme on l'a vu, Plutarque emprunte fréquemment aux comiques des formules dont il apprécie simplement la valeur expressive : qu'il reprenne une formule ne veut pas dire qu'il en emprunte le contexte⁵¹. C'est dire si la prudence est requise dans la détection de possibles sources comiques et s'il est important de cumuler les indices.

En fait, si l'on trouve en divers passages des *Vies* des indications invraisemblables ou loufoques qui pourraient avoir une origine comique⁵², presque tous les cas se concentrent dans deux d'entre elles, celles de *Nicias* et de *Périclès*.

La première comporte plusieurs détails que l'on peut soupçonner d'être tirés d'une comédie. On n'en citera que trois⁵³. Quand Plutarque rapporte que Théràmène ne valait pas Nicias et Thucydide « car sa naissance (on le disait étranger, né à Céos) lui valait de dures attaques » (καὶ γὰρ εἰς δυσγένειαν ὡς ξένος ἐκ Κέω λελοιδόρηται)⁵⁴, il ne fait que reprendre un thème comique. En effet, non seulement il était banal, dans les comédies, de stigmatiser un homme politique en prétendant qu'il était étranger⁵⁵, mais on dispose d'un vers d'Aristophane qui pourrait être à l'origine de cette affirmation : Théràmène y est dit « non de Chios, mais de Céos »⁵⁶, ce qui est peut-être une allusion à son maître Prodicos (de Céos)⁵⁷, mais Plutarque ou la tradition qu'il a reprise n'en a pas eu conscience.

Un deuxième exemple de scénario suspect est fourni par la scène qui suit :

On raconte qu'un jour d'assemblée le peuple assis sur les gradins attendit longtemps Cléon ; enfin il arriva en retard, une couronne sur la tête, et demanda qu'on remît l'assemblée au lendemain : « En effet, aujourd'hui, dit-il, je n'ai pas le temps : je viens de sacrifier aux dieux et je m'appête à offrir un banquet à des hôtes ». Les Athéniens se mirent à rire, puis ils se levèrent et l'assemblée fut dissoute (Nic. 7, 7).

Les historiens actuels sont partagés sur l'historicité de l'épisode⁵⁸. On peut présumer qu'il s'agit d'un scénario comique commué en scène historique⁵⁹. La présomption s'accroît si l'on s'avise que l'histoire est également

rapportée par un scholiaste, qui la fait remonter à l'historien Théopompe⁶⁰. Or, ce dernier est l'un des premiers historiens à avoir utilisé la comédie comme une source historique, en particulier dans sa digression sur les démagogues (parmi lesquels Cléon tenait évidemment une place de choix)⁶¹. Ajoutons que ce même Théopompe fait partie des sources régulièrement citées par Plutarque sinon dans la vie de *Nicias*, du moins dans celles d'autres personnages, et notamment d'Alcibiade, contemporain de *Nicias*⁶².

Une troisième donnée suspecte concerne Lamachos, dont Plutarque nous dit qu'il « était si pauvre et si simple que, lorsqu'il rendait ses comptes à l'issue de chacun de ses commandements, il portait en dépense une petite somme d'argent pour ses vêtements et pour ses bottes » (*Nic.* 15, 1). Comme on l'a souvent noté⁶³, Lamachos n'aurait pu être stratège s'il avait été si pauvre que cela et l'on a parfois suggéré que l'idée en était tirée d'une scène de comédie.

Dans chacun de ces exemples, les faits sont présentés sans référence à une source comique, mais une telle origine, sans être assurée, est plus que vraisemblable, dans la mesure où certains traits de scénario rappellent la comédie, où la vie de *Nicias* est, comme on l'a vu, l'une de celles qui comportent le plus de références explicites aux comiques⁶⁴ et où l'accumulation de ce genre d'anecdote dans cette vie précise incline à croire à l'importance de ce type de source dans les traditions relatives à *Nicias*⁶⁵.

Néanmoins, l'exemple le plus riche en la matière n'est autre que la *Vie de Périclès*, où les allusions cryptocomiques s'inscrivent dans le développement sur Aspasia. Ce personnage est un cas exemplaire... et particulièrement épineux⁶⁶. En tant que femme et, qui plus est, étrangère, par définition dépourvue de fonction politique, elle n'a intéressé aucun historien de son temps et la seule source contemporaine sur son compte réside dans les allusions des comédies, qui l'évoquent toujours dans sa relation avec Périclès, en vue de brocarder ce dernier.

Que les seules sources contemporaines soient des textes comiques est un constat déjà ancien⁶⁷. Mais, en dépit des apparences, les sources postérieures ne sont pas indépendantes des plaisanteries comiques⁶⁸.

Les vers comiques que cite Plutarque à propos d'Aspasia insistent sur deux points⁶⁹, le fait que, concubine⁷⁰, prostituée ou entremetteuse⁷¹, ce soit une femme peu recommandable et le fait qu'elle domine Périclès⁷². Mais il va de soi que, sous couvert de traiter d'Aspasia, ces allusions ont pour fonction de railler Périclès en le donnant pour un homme de mœurs douteuses⁷³, subjugué par une femme, un politique qui déclenche la guerre pour des futilités. Elles visent aussi, bien sûr, à faire rire, en parodiant notamment des lieux communs littéraires comme celui de la femme fautive de guerre⁷⁴.

Comment Plutarque use-t-il de ces allusions comiques? Il les donne en fait pour une source parmi d'autres, car il cite aussi des philosophes et des

historiens, qui paraissent confirmer les allégations comiques sans en avoir l'aspect caricatural. Il ne paraît pas soupçonner que ces auteurs puissent s'inspirer de comédies antérieures et avoir, comme ces dernières, des objectifs fort éloignés de ceux de la recherche historique.

On peut citer trois exemples éloquents de ces philosophes ou historiens dont les propos sur Aspasia s'inspirent très certainement de textes comiques et que Plutarque utilise sans s'aviser de leurs sources : il s'agit de Platon (le philosophe), d'Eschine le Socratique et de l'historien Douris.

S'agissant, d'abord, de Platon, Plutarque n'est guère sensible à la dimension ironique du *Ménexène* : il note seulement que « le début du dialogue est écrit sur le ton de la plaisanterie » (24, 7) ; mais, pour le reste, il paraît le prendre au sérieux : il précise qu'Aspasia « inspira aux philosophes une sincère et grande considération » (24, 2) et il prétend extraire du *Ménexène* des faits historiques⁷⁵. Or, les diverses données concernant Aspasia dans le *Ménexène* remontent très probablement à la comédie⁷⁶. L'idée qu'Aspasia a composé l'oraison funèbre prononcée par Périclès et qu'elle l'a formé, ainsi que d'autres, à l'art oratoire (235 e 3-5) a deux analogues comiques attestés, puisque Callias le comique représentait Aspasia entraînant Périclès à prononcer des discours et que la puissante influence de cette femme sur l'homme d'État était un lieu commun des comédies⁷⁷. Il est aussi possible qu'en représentant Aspasia comme un maître sévère qui manque d'asséner des coups à ceux qui oublient (236 c), Platon se fasse l'écho d'une scène de comédie.

Il se pourrait donc que le philosophe ait pris au pied de la lettre les insinuations des comiques non par contresens historique, mais par malice, parce qu'il s'inscrivait dans un courant critique vis-à-vis de Périclès, mais plus encore parce que, le propos du dialogue étant de dénoncer les discours creux tels que les oraisons funèbres, il était judicieux d'en placer un dans la bouche d'une femme. Le philosophe est évidemment ironique quand il donne *Ménexène* pour admiratif : « elle, une simple femme, composer de pareils discours ! » (249 d). Il n'a, quant à lui, aucune espèce d'admiration pour ce type de discours, qu'il méprise royalement. En attribuer un à Aspasia, c'est suggérer qu'il peut être composé *même par une femme*, qui n'a jamais fait la guerre ni jamais fait de politique, et par une femme qui, au surplus, ne fait même pas partie du corps civique.

Dans ces circonstances, il va de soi que le dialogue n'a sur Aspasia qu'une valeur documentaire des plus réduites. Or, Plutarque n'a pas perçu cette dimension ironique. Le « détail historique » qu'il croit relever dans les débuts du dialogue (24, 7) est qu'Aspasia était réputée pour l'art oratoire qu'elle enseignait à de nombreux Athéniens⁷⁸. Or, cette idée s'inspire de la comédie et de textes philosophiques qui se fondaient eux-mêmes sur des textes comiques, celui de Platon, qui était ironique, mais aussi celui d'Eschine.

En effet, Eschine le Socratique, qui avait composé un dialogue intitulé *Aspasie*⁷⁹, est cité à plusieurs reprises par Plutarque comme une source d'information sur la compagne de Périclès. Il avançait, nous est-il dit, qu'elle lui avait appris l'art de parler en public. Une telle allégation ne peut être prise au sérieux, ne serait-ce que parce que Périclès avait vingt ans de carrière politique derrière lui quand il rencontra Aspasie. Comme l'idée se trouvait chez le comique Callias⁸⁰, il est tentant de penser que ce dernier fut la source d'Eschine.

Le philosophe disait encore que Lysiclès était devenu le premier des Athéniens grâce à Aspasie⁸¹ et l'on peut présumer ici encore que le propos remonte aux comiques⁸². En effet, sur le plan historique, il n'est guère concevable qu'Aspasie ait pu former Lysiclès après la mort de Périclès, puisqu'il ne lui survécut qu'un an⁸³. Qui plus est, outre que l'anecdote fait de Lysiclès un doublon suspect de Périclès⁸⁴, les qualificatifs dont l'affuble Plutarque en s'inspirant d'Eschine (« le marchand de moutons, homme sans naissance et vulgaire ») rejoignent ceux que l'on trouve chez les comiques : dans les *Cavaliers* (132), Lysiclès est précisément désigné comme *προβοτοπόλης*, « marchand de moutons », ce qui est une manière insultante – et classique – de souligner l'origine sans gloire de sa fortune.

Il faut enfin mentionner la question bien connue du procès d'Aspasie. Selon Plutarque, « elle fut poursuivie pour impiété, sur la plainte du poète comique Hermippos, qui l'accusa en outre de recevoir chez elle des femmes libres pour des rendez-vous avec Périclès » (32, 1), et Périclès « obtint sa grâce, à ce que dit Eschine, à force de verser des larmes pour elle durant le procès et en implorant les juges ». (32, 5). Depuis longtemps déjà, on soupçonne l'épisode d'être une scène de comédie convertie en scénario historique⁸⁵. Plusieurs indices vont dans ce sens, à commencer par les ingrédients comiques que représentent la scène de procès⁸⁶, un Périclès en larmes⁸⁷, son portrait comme un homme assoiffé de sexe, attesté par divers fragments comiques⁸⁸, et celui d'Aspasie comme entremetteuse⁸⁹. Plus frappant encore : cette représentation comme entremetteuse au profit de Périclès⁹⁰ est une charge typiquement comique, qui avait également visé Phidias⁹¹, comme nous en informe Plutarque lui-même : « on disait que Phidias recevait pour Périclès des femmes libres avec qui celui-ci avait des rendez-vous » (*Per.* 13, 15). Dans le cas du sculpteur, la source est explicitement indiquée⁹² : « Les poètes comiques s'emparèrent de cette rumeur et déversèrent sur lui une foule de propos infamants ». Mais, arrivé au cas similaire d'Aspasie, Plutarque ne relève pas l'analogie et n'en tire pas matière à scepticisme. Les doutes des modernes se nourrissent aussi de l'identité de l'accusateur, Hermippos, un poète comique : on a pensé qu'il pouvait être l'auteur de la comédie source, d'autant qu'il avait précisément caricaturé Périclès pour son avidité sexuelle⁹³. Enfin, Eschine, qui est la seule source indiquée par Plutarque, s'est parfois inspiré de scénarios comiques, comme le suggère sa

convergence avec Callias à propos d'Aspasie comme maître d'éloquence de Périclès⁹⁴. Il pourrait avoir puisé ici dans la lecture d'Hermippos.

Il reste certes impossible de déterminer s'il y eut à l'origine de cette scène un embryon de fait réel⁹⁵, mais ce qui est certain, c'est que Plutarque ne soupçonne pas qu'Eschine puisse avoir des sources comiques⁹⁶ et, du reste, il ne s'interroge ni sur l'origine de ses informations ni sur son objectif, qui n'est évidemment pas celui d'un historien⁹⁷.

Mais les historiens eux-mêmes ne sont pas à l'abri de tout soupçon, comme le prouve le cas de Douris, troisième source du *Périclès* que l'on peut soupçonner d'être influencée par les attaques comiques⁹⁸. Ainsi, quand Plutarque affirme que Périclès entreprit la guerre de Samos pour complaire à Aspasie (*Per.* 25), il n'indique aucune source, mais plusieurs indices plaident en faveur de Douris : c'est l'une des sources citées par Harpocrate pour qualifier Aspasie de fautive de guerre ; et l'on sait qu'il avait traité de la guerre de Samos, que son récit était défavorable à Périclès et qu'il était connu de Plutarque, qui le cite précisément sur ce sujet⁹⁹.

Or, Douris est suspect de reprendre ici un propos comique, dans la mesure d'abord où la représentation d'Aspasie comme responsable d'une entrée en guerre est attestée dans la Comédie Ancienne¹⁰⁰, dans la mesure aussi où il est avéré que Douris a parfois pris pour argent comptant des scénarios tout à fait burlesques : d'après lui, Alcibiade avait noyé le poète comique Eupolis parce que ce dernier l'avait brocardé dans une comédie¹⁰¹.

Dans sa monographie sur Aspasie, qui représente un progrès considérable dans l'examen de la tradition, Madeleine Henry suggère que Plutarque avait conscience de la vacuité des sources disponibles sur le personnage¹⁰². Elle relève les « il semble » (*dokei*), les « on dit » (*legousi*) et les « d'après un tel » qui émaillent le développement¹⁰³ et entend mettre en lumière ce paradoxe que bien des modernes ont balayé ces précautions oratoires pour ne conserver au sujet d'Aspasie que des assertions sans réserve. Mais il est, en fait, inexact de prétendre que Plutarque ne croit pas à tout ce qu'il rapporte et que les seuls éléments auxquels il ajoute foi sont le lieu de naissance d'Aspasie et le nom de son père¹⁰⁴.

Il me semble que M. Henry sollicite le texte à plus d'un titre. Tout d'abord, citer le nom de sa source ne revient pas nécessairement à exprimer son scepticisme, en particulier chez Plutarque : ce peut être aussi bien une manière de se référer à une autorité¹⁰⁵. De plus, quand l'auteur ne commente pas le propos rapporté, elle y voit une marque de désaccord¹⁰⁶, mais cette équation entre silence et désaccord n'est pas fondée. L'historienne opère, enfin, un glissement fâcheux lorsqu'elle affirme que le développement sur le procès d'impiété¹⁰⁷ « s'ouvre et se conclut sur des expressions de scepticisme ». Car, s'il est vrai que Plutarque commence par dire qu'« il n'est pas facile de savoir » (31, 1) et conclut par « la vérité est incertaine » (32, 6), *cette incertitude porte non pas sur les événements eux-mêmes, pour lesquels*

Plutarque n'use d'absolument aucune précaution oratoire qui s'apparente à une expression de réserve¹⁰⁸, mais elle porte sans équivoque *sur la qualification de ces événements comme motivation* de l'intransigeance de Périclès¹⁰⁹.

En fait, malgré les « on dit que », le développement est plein d'affirmations, dont plus d'une remonte très certainement à des plaisanteries comiques, et qui se succèdent à l'indicatif sans la moindre expression de réserve¹¹⁰. En d'autres termes, le fait que les modernes aient suivi Plutarque n'est pas si étonnant qu'il y paraît, en ce sens du moins qu'il n'a pas manifesté le scepticisme ni usé des précautions oratoires que M. Henry lui attribue de manière abusive¹¹¹. Le moraliste ne s'est pas interrogé sur les sources (comiques) de ses sources non comiques, si bien que les unes et les autres lui ont paru se confirmer.

Ainsi, quand Plutarque se réfère explicitement à un propos comique, il se montre parfois conscient des caractères propres à ce type de discours, mais, sur le plan critique, son attitude n'est pas des plus cohérentes. N'y a-t-il pas, en effet, une certaine inconséquence à reprocher à Diodore le Périégète de s'appuyer sur des vers comiques, tout en se référant régulièrement au témoignage de ces derniers? Et n'est-il pas curieux que, dans les *Moralia*, l'auteur juge calomnieuse l'idée comique selon laquelle Périclès aurait déclenché la guerre à cause d'Aspasie ou de Phidias, alors qu'il est beaucoup moins critique dans le *Périclès*? On a le sentiment qu'il ne dénonce la polémique que quand elle contrarie ses vues.

Quand ce sont ses sources directes qui s'inspirent de comédies, l'auteur ne paraît pas en prendre conscience. Il ne s'interroge pas sur les sources de ses sources ni sur la possibilité que tel auteur ait fondé son affirmation sur une scène de comédie¹¹². Il paraît, en quelque sorte, se fier au genre de sa source directe : s'il conteste volontiers tel propos d'historien¹¹³, il voue une confiance paradoxale aux philosophes, qu'il paraît considérer comme des gens sérieux et des historiens dignes de foi. Il ne s'agit pas de dénoncer Plutarque comme un naïf ni d'oublier qu'il pratique une historiographie éthique qui repose nécessairement sur d'autres critères que les nôtres. On n'a pas à lui reprocher de n'avoir pas établi de filiation entre ses sources, mais il ne faut pas s'imaginer qu'il a effectué ce travail critique qui incombe à l'historien moderne.

Ce dernier doit pourtant se garder d'une autre naïveté : la comédie n'est pas toujours une pure fiction qu'il suffirait de détecter pour la pouvoir récuser. Outre que ses allusions ne sont pas nécessairement des attaques, la polémique ne relève pas toujours de la simple calomnie¹¹⁴. Et, par une ironie du sort, la seule fois que Plutarque critique l'une de ses sources en arguant qu'elle s'appuie sur un extrait comique, son scepticisme tombe à plat : le tombeau de Thémistocle que Diodore le Périégète situait au Pirée tout en citant des vers comiques a bel et bien été retrouvé¹¹⁵...

NOTES

1. On lisait encore la Comédie Ancienne au II^e siècle apr. J.-C., même si l'usage d'un commentaire était souvent requis (cf. Plut., *Propos de table*, VII, 8 (712 A); STADTER 1989, p. LXIV et les références qu'il donne en n. 84. Il juge que, dans la plupart des cas, Plutarque a certainement lu les comédies, qu'il cite de première main, ainsi que des ouvrages exégétiques (p. LXIV-LXVI).
2. Cf. *Per.* 13, 6 (cité *infra*), qui concerne précisément l'appréciation de propos comiques.
3. On songe notamment à Théopompe, à Ephore et à Douris, mais il est possible que, dès le tournant du V^e siècle av. J.-C., Thucydide ait subi l'influence de la comédie dans son portrait de Cléon et d'Hyperbolos.
4. La question n'a fait l'objet d'aucune étude d'ensemble. GALLEGO PÉREZ 1994 se contente de paraphraser une série de citations de Plutarque sur la comédie. AGUILAR 1997 aborde certains aspects de la question, mais se consacre pour l'essentiel à la critique littéraire de la comédie chez Plutarque.
5. *Dem.* 9, 5-6.
6. *Alex.* 17, 7.
7. Encore Philippidès est-il plus cité comme acteur social (comme l'homme de théâtre s'attaquant à l'homme de tribune Stratoclès) que comme source historique : il composa, dit Plutarque, des vers qui attaquaient Stratoclès pour avoir proposé des honneurs extraordinaires en faveur d'Antigone et de Démétrios ; Plutarque en donne trois citations (*Demetr.* 12, 6-9 et 26, 5).
8. *Demetr.* 27, 4.
9. En tête des comiques cités figurent donc des représentants de la Comédie Ancienne (Aristophane, Cratinos, Eupolis et Platon), mais Plutarque invoque aussi Archippos, Hermippos, Phrynichos, Télécleidès, Théopompos ou encore, de manière générique, « les auteurs comiques ».
10. On verra, dans le même sens, que dans la vie d'Aristide dit le Juste ne figure aucune attaque comique contre le personnage éponyme (cf. *infra*).
11. On retiendra *Sol.* 25, 2, où deux vers de Cratinos sont cités pour attester que le nom de *kyrbeis* avait été donné aux supports des lois de Solon, et *Lys.* 13, 8-9, où Théopompos est cité pour sa critique de la politique de Lysandre en mer Egée.
12. *Demetr.* 12, 1 : « Il y eut décidément plus chaud que le feu, comme dit Aristophane » (cf. *Cav.* 382). L'expression, que l'auteur comique n'avait évidemment pas employée dans le même contexte historique que Plutarque (mais à propos de la surenchère à laquelle se livraient Paphlagonien et Charcutier en matière de discours violents), est choisie pour sa valeur expressive, et non comme témoignage historique.
13. Cf., notamment, *Crass.* 36, 7 : « on peut croire que, même aux yeux de ses partisans, il était, suivant le mot du poète comique (κατὰ τὸν κωμικὸν) 'un homme remarquable en tout, sauf sous les armes' » ; *Pomp.* 53, 9 ; *Per.* 7, 8, etc.
14. Cf., entre autres exemples, *Per.* 7, 8, où Plutarque se réfère à une expression du philosophe Platon.
15. *Demosth.* 4, 6. De même, *Alc.* 13, 4 (Hyperbolos fut attaqué par les poètes comiques) ou *Per.* 4, 3 (Damon fut brocardé dans les comédies).

16. On verra cependant qu'il existe des cas mixtes, où la plaisanterie comique apparaît à la fois comme fait historique (un tel comme cible des comiques) et comme témoignage sur la réalité contemporaine.
17. *Aristide* 5, 8 : « les comiques ».
Thémistocle 19, 4 : Aristophane ; 32, 5-6 : Platon.
Cimon 10, 4 : Cratinos ; 15, 4 : Eupolis ; 16, 8 : Aristophane.
Nicias 4, 5 : Télécleidès ; 4, 6 : Eupolis ; 4, 7 ; 8, 3-4 (trois citations) : Aristophane ; 4, 8 : Phrynichos ; 11, 6-7 : Platon.
Alcibiade 1, 7 ; 16, 2-3 (trois citations) : Aristophane ; 1, 8 : Archippos ; 10, 4 : les poètes comiques ; 13, 2 : Eupolis ; 13, 9 : Platon ; 20, 6-7 : Phrynichos.
Périclès 3, 4 ; 7, 8 ; 8, 4 ; 13, 15 ; 16, 1 ; 24, 9 (six citations) : poètes comiques ; 3, 5 ; 13, 8 ; 13, 10 ; 24, 9 (cinq citations) : Cratinos ; 3, 6 ; 16, 2 (deux citations) : Télécleidès ; 3, 7 ; 24, 10 (deux citations) : Eupolis ; 4, 4 : Platon ; 26, 4 ; 30, 4 (deux citations) : Aristophane ; 33, 8 : Hermippos.
18. Notons cependant que bien des références se rapportent non pas à eux, mais à leurs proches, à leurs rivaux ou même à leurs contemporains (*Cim.* 16, 8 évoque ainsi la caricature comique du Lacédémonien Péricleidas).
19. Cela tend à confirmer ce qui a été suggéré plus haut sur Phocion.
20. Les formes verbales qui sont volontiers employées pour l'introduire sont alors ἠνίχθαι (αἰνίσσομαι), μέμνηται, κωμῶδει, παίζει πρὸς, etc., à moins que Plutarque ne la fasse simplement précéder d'un « c'est pourquoi » faisant suite à sa narration.
21. *Per.* 3, 4 : ὅθεν αἱ μὲν εἰκόνες αὐτοῦ ... οἱ δ' Ἀττικοὶ ποιηταί...
22. Une citation anonyme, deux de Cratinos, une de Télécleidès et une d'Eupolis (*Per.* 3, 4-7). Autres exemples de plaisanteries comiques citées comme des illustrations complémentaires : *Per.* 13, 9-10 et 26, 4 ; *Cim.* 15, 4 ; *Nic.* 8, 3-4. Par ailleurs, Plutarque rapporte qu'à Marathon Callias s'empara d'un trésor perse enfoui dans une fosse et que cela explique le surnom de *laccoploutoi* (« richesses de la fosse ») donné aux gens de sa famille par les poètes comiques, « allusion sarcastique au lieu où Callias avait trouvé l'or » (*Arist.* 5, 8). En fait, l'origine du surnom est bien plutôt dans les mines que possédait Callias. Et l'idée que sa famille aurait pu s'enrichir en pillant un trésor de guerre vient sans doute des comiques eux-mêmes (SWOBODA 1919, col. 1616). La plaisanterie comique a donc été prise pour argent comptant par la source de Plutarque, dont le raisonnement paraît donc circulaire. Ainsi, malgré les apparences, ce processus rejoint les cas analysés dans notre seconde partie.
23. De même, Plutarque précise qu'au moment de la révolte des hilotes de 464, Péricleidas fut envoyé à Athènes par les Lacédémoniens afin de demander du secours et il signale une allusion d'Aristophane à l'événement : « C'est lui qu'Aristophane dit, en se moquant, 'assis près des autels, pâle, en tunique rouge, demandant une armée' » (*Cim.* 16, 8 ; cf. *Lysistr.* 1138). Mais on peut se demander si l'auteur comique n'est pas la seule source dont dispose Plutarque pour identifier l'envoyé lacédémonien. Car le passage de *Lysistrata* (notre seule autre source à mentionner Péricleidas) est très explicite sur les circonstances de la venue de cet envoyé (révolte de Messénie et tremblement de terre). Quant à l'ostracisme de Damon, évoqué dans la même phrase que les attaques des comiques, son historicité a soulevé des doutes chez certains historiens (cf. WALLACE 1994, p. 139 sqq.).

24. Dans *Nic.* 4, 3-8, quatre citations d'auteurs distincts (Télécleidès, Eupolis, Aristophane, Phrynichos) sont données comme témoignage sur le caractère et la réputation de Nicias, que Plutarque vient de décrire (4, 4: λαβεῖν δὲ περὶ τούτων μαρτυρίαν καὶ παρὰ τῶν κωμικῶν ἔστι).
25. *Per.* 8, 4: « Les comédies des poètes de son temps...font voir (δηλοῦσι) que ce surnom lui vint surtout de son éloquence ».
26. *Alc.* 10, 4: καὶ ὅτι μὲν δυνατὸς ἦν εἰπεῖν, οἳ τε κωμικοὶ μαρτυροῦσι...
27. *Dem.* 9, 3.
28. *Cim.* 10, 4.
29. *Dem.* 9, 3.
30. *Them.* 19, 4 (cf. *Cav.* 815).
Autre cas où Plutarque conteste l'interprétation d'un poète comique: *Lys.* 13, 8-9.
31. *Alc.* 16, 2-3 (οὐ κακῶς ἐξηγούμενος).
32. *Alc.* 20, 6-7.
33. « Certains croient que le surnom d'Olympien lui fut donné à cause des monuments dont il orna la ville, ou bien à cause de son génie politique et militaire, et il est possible qu'il ait dû cette réputation au concours de ses nombreux mérites. Mais les comédies des poètes de son temps (αἱ μέντοι κωμωδίαι τῶν τότε διδασκάλων) qui lui ont décoché des traits, tantôt sérieux, tantôt plaisants, font voir (δηλοῦσι) que ce surnom lui vint surtout de son éloquence. Ils disent que, lorsqu'il parlait au peuple, 'il tonnait, il lançait des éclairs' et que 'sur sa langue il portait un foudre redoutable' » (*Per.* 8, 3-4; cf. Aristoph. *Ach.* 531; *adesp.* 701 PCG VIII).
34. *Per.* 16, 1: Καίτοι τὴν δύναμιν αὐτοῦ σαφῶς μὲν ὁ Θουκυδίδης διηγείται, κακοήθως δὲ παρεμφαίνουσιν οἱ κωμικοί.
35. Dans son *De Herodoti Malignitate* (855 F-856 A), Plutarque dénonce la malignité des comiques qui prétendent que Périclès alluma la guerre à cause d'Aspasie ou de Phidias.
36. *Per.* 13, 15-16 (ἀσέλγειαν... διαβάλλοντες... βλασφημίας).
37. C'est pourquoi, contrairement à ce qu'affirme SCHWARZE 1971, p. 184, le jugement porté par Plutarque n'est pas seulement celui d'un moraliste, mais d'un homme qui prétend rechercher la vérité historique. Mais il est vrai que cette dernière préoccupation s'efface parfois derrière la première.
38. *Per.* 13, 16.
39. Encore la chose n'est-elle pas certaine: les vers n'étaient peut-être là que comme illustration et l'on peut supposer que le périégète, auteur, vers 300 avant J.-C., de descriptions des monuments de l'Attique (*FGrHist* 372), s'est d'abord fondé, ici comme ailleurs, sur ce qu'il a vu. On reviendra sur son témoignage en conclusion.
40. On peut signaler un autre cas de citation indirecte, dont l'intention n'est, cette fois, pas claire (*Pér.* 30, 4), à propos du litige entre Athènes et Mégare qui se renvoient mutuellement la responsabilité. L'auteur indique que les Mégariens sont accusés d'avoir tué le héraut athénien, mais que, de leur côté, ils « rejettent les causes de la guerre sur Aspasie et Périclès, en utilisant ces vers célèbres et populaires des *Acharniens*:
'De jeunes Athéniens, après s'être enivrés en jouant au cottabe,
Pour enlever la courtisane Simaitha se rendent à Mégare.

Alors les Mégariens, furieux et pareils à des coqs de combat, Pour venger cet affront, s'en vont chez Aspasia ravir deux courtisanes' ». Le présent du verbe τρέπουσι (« ils rejettent ») est équivoque : les traducteurs, qui emploient le passé (« ils rejetaient »), y voient un présent de narration comme il y en a d'autres alentour et comprennent donc que le verbe se réfère aux Mégariens contemporains de Périclès. Mais il paraît peu vraisemblable que ces derniers aient eu besoin de se référer à un discours comique athénien. L'usage de cette source littéraire se comprend mieux pour des propos de lettrés postérieurs, et c'est sans doute pourquoi STADTER 1989, p. 282 suggère de voir dans ces Mégariens soit des historiens soit des amis de Plutarque (le présent se référant alors à un discours plus ou moins contemporain du moraliste). Plutarque ne se prononce pas ici sur cette explication et ne critique pas cet usage de vers comiques dont, du reste, il paraît lui-même subir l'influence en 30, 2 (« Il avait sûrement contre les Mégariens quelque motif secret de haine personnelle ». Cf. notre seconde partie). S'il reste muet et son intention obscure, cela traduit peut-être sa perplexité face à cette allégation (perplexité qu'il exprime clairement en 31, 1 et en 32, 6. cf. *infra* n. 109).

41. On retrouve des éléments similaires chez Philochore, dont le fragment ne souligne pas, cependant, le lien de cause à effet entre le dévoiement de l'ostracisme et sa disparition : μόνος δὲ Ὑπέρβολος ἐκ τῶν ἀδόξων ἐξωστρακίσθη διὰ μοχθηρίαν τρόπων, οὐ δι' ὑποψίαν τυραννίδος· μετὰ τοῦτον δὲ κατελύθη τὸ ἔθος (*FGrHist* 328 F30).
42. L'exemple le mieux attesté est celui de Cléon, qui fut dans le même temps choisi pour stratège et conspué au théâtre.
43. *Nic.* 11, 8 : Καὶ τὸ πέρασ οὐδεὶς ἔτι τὸ παράπαν ἐξωστρακίσθη μεθ' Ὑπέρβολον, ἀλλ' ἔσχατος ἐκείνος, « Et finalement personne ne fut plus jamais ostracisé après Hyperbolos, qui fut le dernier... ».
44. BRUN 1987, p. 191-192; CUNIBERTI 2000, p. 121-2, n. 36.
45. *Per.* 24, 2.
46. *Ach.* 524-534.
47. *Per.* 30, 2.
48. *Per.* 30, 4 (enlèvement de deux courtisanes d'Aspasia par les Mégariens). On notera cependant que, sans indiquer l'origine de son information, Plutarque module son affirmation d'un « sûrement » (30, 2 : ὡς ἔοικεν).
49. Cf. LEFKOWITZ 1981, p. IX; LENFANT 2002, p. 141-142, 150-152.
50. Ainsi, dans son portrait de Cléon en démagogue, Plutarque cite un vers comique anonyme qui dépeint les modalités de son pouvoir : « gouvernant un vieillard par le don d'une solde » (*Nic.* 2, 3 : γερονταγωγῶν καὶ ἀναμισθαρνεῖν διδούς). Or, dans les *Cavaliers* (1098-9), Aristophane présente aussi le peuple comme un vieillard qui se confie au Charcutier pour qu'il guide sa vieillesse (il emploie le même verbe γερονταγωγεῖν que dans le vers anonyme cité par Plutarque). Les jugements de valeur que le moraliste porte lui-même sur le démagogue (audace, impudence, cupidité, insolence, effronterie) sont le pur reflet de la tradition comique, mais il est vrai que, sur Cléon, la tradition est unanimement hostile et qu'il y a une concordance remarquable, jusque dans le vocabulaire, entre le portrait de Cléon chez Aristophane et son équivalent chez Thucydide (cf. CARRIÈRE 1979, p. 50 n. 15).

51. La formule appliquée à Alcibiade (*Alc.* 4, 3: « il se blottit comme un coq vaincu, à l'aile basse ») l'est ailleurs à Alexandre de Phères (*Pél.* 29, 11).
52. Mentionnons l'anecdote de *Pélopidas* 30, 12 sur Epicratès, un ambassadeur athénien qui aurait reçu des présents (ou pots de vin) du Grand Roi et qui aurait proposé à ses concitoyens d'envoyer désormais à la cour perse des pauvres qui seraient élus chaque année au nombre de neuf, à la place des archontes, « et le peuple ne fit qu'en rire ». Cette proposition de décret a une allure bouffonne (pourquoi élire des ambassadeurs chaque année et pourquoi en lieu et place des archontes?). Et plusieurs éléments suggèrent une origine comique: le retour d'ambassade d'un Epicratès chargé de cadeaux était évoqué dans une pièce de Platon le Comique (*Les Ambassadeurs*, fr. 127 PCG VII), qui affublait l'intéressé du qualificatif de σακεσφόρος (« barbu », fr. 130) tout comme le fait Plutarque (les manuscrits donnent en fait σκευοφόρος, généralement corrigé par les éditeurs en fonction du reste de la tradition, notamment *schol. Ar. Eccl.* 71). S'il n'est pas exclu que l'ambassade ait réellement existé, la motion d'Epicratès provient certainement des *Ambassadeurs* de Platon. (L'origine probablement comique de la proposition d'Epicratès a été suggérée par TUPLIN 1996, p. 150 n. 46).
53. On peut aussi prendre en considération la peinture de Cléon (*Nic.* 2, 2-3; 3, 2), qui rappelle, comme on l'a vu, celle des textes comiques. En revanche, l'idée selon laquelle Plutarque se serait fondé sur Aristophane pour relater l'intervention de Démostratos à l'Assemblée (*Nic.* 12, 6) est réfutée de manière convaincante par ANGELI BERTINELLI *et alii* 1993, p. 277-8.
54. *Nic.* 2, 1.
55. Sur ce thème d'attaque comique contre les nouveaux politiciens, que l'on entendait ainsi disqualifier, cf. CONNOR 1971, p. 169-171, et MacDOWELL 1993 (plus nuancé). Mais il est vrai que ce type d'attaque n'était pas rare non plus dans les procès réels.
56. Aristophane, *Grenouilles* 970.
57. Cf. ANGELI BERTINELLI *et alii* 1993, p. 234-235, qui renvoient également au fragment 251 d'Eupolis (PCG V: ὅτι δοκεῖ προσγεγράφαι τῇ πολιτείᾳ, Ἄγνωτος αὐτὸν ποιησαμένου, ὡς Εὐπολις Πόλεσιν. «Il semble qu'il ait été ajouté à la liste des citoyens, Agnôn l'ayant adopté, d'après Eupolis dans les *Cités* »).
L'allusion au maître vise-t-elle à dénoncer l'amoralisme hérité des sophistes, de même que, dans les *Nuées*, la qualification de Socrate comme étant « de Mélos » à la manière de l'athée Diagoras (830) ?
58. ANGELI BERTINELLI *et alii* 1993, p. 257, ne paraissent pas mettre en doute l'anecdote.
59. Cf. ROBERTSON 1923 qui juge même que, dans les mots cités par Plutarque, on retrouve intacte la métrique des vers d'origine.
60. *FGrHist* 115 F 92* (*schol. ad Lucianum, Timon*, 30 p. 115, 13 Rabe H.): Κλέων δημαγωγὸς ἦν Ἀθηναίων προστάς αὐτῶν ἐπὶ ἔτη, ὃς πρῶτος δημηγορῶν ἀνέκραγεν ἐπὶ βήματος καὶ ἐλοιδορήσατο, θρασὺς ὢν καὶ οὕτως ὥστε, καθὼς Θεόπομπος ἱστορεῖ, συνεληλυθῶτων Ἀθηναίων παρελθεῖν εἰς τὴν ἐκκλησίαν στέφανον ἔχοντα καὶ κελευσαι αὐτοὺς ἀναβαλέσθαι τὸν σύλλογον—τυγχάνειν γὰρ αὐτὸν θύοντα καὶ ξένους ἐστιᾶν μέλλοντα—καὶ διαλῦσαι τὴν ἐκκλησίαν.

61. L'influence probable de la Comédie Ancienne sur la peinture des démagogues par Théopompe est discutée par CONNOR 1968, p. 102-103, qui n'émet cependant pas l'hypothèse de sources comiques s'agissant de F 92 (analysé p. 48-50). PEDÉCH 1989, p. 188-189, dit à propos de la digression sur les démagogues qu'« un large recours aux satires politiques de l'Ancienne Comédie est tout à fait vraisemblable ». FLOWER 1994 n'aborde pas cette question.
62. *Alc.* 32, 2. Cf. *Them.* 19, 1; 25, 3; 31, 3; *Tim.* 4, 6, etc.
63. Cf. ANGELI BERTINELLI *et alii* 1993, p. 287.
64. En troisième position avec sept références, derrière *Alcibiade* et surtout *Périclès* (*supra* n. 17).
65. Rappelons que, pour faire la biographie d'un personnage du ve siècle avant J.-C., on ne disposait parfois que de textes comiques. Cf. LENFANT 2002, p. 140.
66. Sur les traditions relatives à Aspasia du ve siècle av. J.-C. à nos jours, cf. HENRY 1995.
67. JUDEICH (W.) 1896, col. 1716.
68. Les représentations d'Aspasia comme entremetteuse ou comme intellectuelle, que les modernes ont souvent prises au sérieux tout en étant gênés par la disparité de ces deux traits, sont en fait l'aboutissement de plaisanteries comiques.
69. Sur Aspasia dans la Comédie Ancienne, cf. HENRY 1995, p. 19-28, qui omet cependant de traiter dans ce chapitre du fragment des *Pedetai* de Callias (*21 PCG IV = *schol. Pl. Menex.* 235 e), d'après lequel Aspasia entraînait Périclès à prononcer des discours publics.
70. D'après Cratinos (cf. *Per.* 24, 9).
71. D'après Aristophane, *Ach.* 524-527 (cf. *Per.* 30, 4).
72. L'un de ses surnoms était Omphale (*Per.* 24, 9).
73. Selon HENRY 1995, p. 27-28, c'est un thème usuel du dénigrement des politiques chez Aristophane que de les associer, voire de les comparer à des prostituées. De plus, l'un des motifs servant régulièrement à caricaturer Périclès était celui de sa lascivité (SCHWARZE 1971, p. 111-112).
74. Cf. Hélène et la guerre de Troie, les enlèvements de femmes comme prélude supposé des guerres entre Européens et Asiatiques (Hérodote I, 1-4) et, sur la postérité du thème, le catalogue dressé par Athénée XIII, p. 560 b-f).
75. *Per.* 24, 7 (« il y a du moins un fait historique »).
76. Sur Aspasia dans le *Ménexène*, cf. HENRY 1995, p. 33-40, qui suggère que Platon exploite l'image comique d'Aspasia (p. 34-35).
77. Comme le suggère sa représentation en Omphale et surtout comme responsable de plusieurs guerres.
78. C'est ce qui lui fait dire en 24, 2: « cette femme domina les hommes d'État les plus influents et inspira aux philosophes une sincère et grande considération ».
79. Les fragments d'Eschine ont été rassemblés par DITTMAR 1912. Sur son *Aspasia*, cf. EHLERS 1966. Sur le personnage d'Aspasia vu par Eschine, cf. HENRY 1995, p. 40-45.
80. Dans ses *Pedetai* (cf. *supra*). Cf. SCHWARZE 1971, p. 91-93.
81. *Per.* 24, 6.
82. Cf. déjà SCHWARZE 1971, p. 92 et WALLACE 1994, p. 132.
83. Il meurt en 428/7. Cf. Thuc. III, 19.
84. SCHWARZE 1971, p. 92.
85. ADCOCK 1927, p. 478; DONNAY 1968, p. 29-30; WALLACE 1994, p. 131-132.

86. On peut songer au procès mis en scène dans les *Guêpes* et à ceux qu'Aristophane évoque ici ou là (entre Lachès et Cléon, entre Aristophane et Cléon).
87. Ce qui rappelle le thème d'Omphale et de l'homme dominé.
88. SCHWARZE 1971, p. 111-112.
89. Cf. Aristophane, *Ach.* 527.
90. Notons au passage que Plutarque ne voit pas là de contradiction avec sa peinture de la passion amoureuse de Périclès pour Aspasia (24, 7-9).
91. DONNAY 1968, p. 29; SCHWARZE 1971, p. 111.
92. Même si Plutarque pense que la rumeur est antérieure à la caricature comique, et non l'inverse.
93. Fr. *47 PCG V (*Per.* 33, 8). Cf. WALLACE 1994, p. 148 n. 20.
94. Il est aussi possible qu'il ait emprunté ce scénario à Antisthène (Athénée XIII, 56, 589 e = F 35 Declava Caizzi), qui évoquait un procès d'Aspasia où Périclès avait plaidé en versant bien des larmes (mais c'était un procès pour usurpation de citoyenneté).
95. SCHWARZE 1971, p. 110-113 croit à l'historicité d'un procès d'Hermippos contre Aspasia, mais il met en doute l'authenticité des charges (le grief d'impiété serait inspiré du cas d'Anaxagore, celui de proxénétisme des accusations visant Phidias). Certains savants ne partagent pas le scepticisme qui prédomine actuellement (notamment OSTWALD 1986, p. 195 et surtout STADTER 1989, p. 297).
Précisons que, même dans le cas où l'on penche pour un embryon purement comique, cela ne justifie pas que l'on étende le doute à tout ce qui entoure cette donnée dans le texte de Plutarque, et en particulier au décret de Diopéithès (cf. LENFANT 2002, p. 149-153) : il est manifeste que Plutarque puise ici à des sources diverses et de valeur inégale.
96. Or, il lui arrive parfois (à titre, il est vrai, exceptionnel), de tirer matière à scepticisme de la nature comique des sources de ses sources. Cf. le cas de Diodore le Périégète cité *supra*.
97. On peut encore signaler, parmi les emprunts possibles de Plutarque à des données qu'Eschine aurait tirées de comédies, le cas de Thargélie. La *Vie de Périclès* dit que cette courtisane fut la maîtresse d'un grand nombre de Grecs puissants, qu'elle gagna au roi de Perse, semant ainsi dans les cités des germes de médisme (*Per.* 24, 4). Outre que le scénario paraît peu vraisemblable, plusieurs de ses éléments rappellent la comédie : la prédilection du genre pour les personnages de courtisanes ; le fantasme comique des rapports avec le roi de Perse, qui rappelle ce passage des *Acharniens* (646-651) où Aristophane prétend sa réputation parvenue jusqu'au Roi ; le thème (qui n'est pas exclusivement comique) de la femme qui sème la discorde.
Or, comme le note STADTER 1989, p. 235 (qui ne met pas en doute la tradition), Plutarque s'inspire sans doute ici d'Eschine (Philostrate, *Lettre* 73, 3 évoque Thargélie en citant ce dernier). On ne dispose cependant d'aucun texte comique qui citerait Thargélie.
98. Sur Douris, cf. *FGrHist* 76 et LANDUCCI GATTINONI 1997.
99. Harpocraton: Ἀσπασία ... Περικλέους δέ φασιν αὐτὴν διδάσκαλόν τε ἅμα καὶ ἐρωμένην εἶναι. Δοκεῖ δὲ δυοῖν πολέμων αἰτία γεγονέναι, τοῦ τε Σαμιακοῦ καὶ τοῦ Πελοποννησιακοῦ, ὡς ἔστι μαθεῖν παρά τε Δούριδος τοῦ Σαμίου καὶ Θεοφράστου ἐκ τοῦ δ' τῶν Πολιτικῶν καὶ ἐκ τῶν

Ἀριστοφάνους Ἀχαρνέων. « Aspasia: (...) De Périclès, elle était à la fois, dit-on, le maître et l'amante. Elle fut, semble-t-il, la cause de deux guerres, la guerre de Samos et la guerre du Péloponnèse, comme on peut le déduire de la lecture de Douris de Samos, du livre IV des *Politiques* de Théophraste et des *Acharniens* d'Aristophane ». De ces trois dernières sources, on n'a conservé que les *Acharniens*, qui évoquent Aspasia comme cause de la guerre du Péloponnèse (cf. *supra*), et l'on voit qu'Harpocrate prend le scénario comique au pied de la lettre. Il est probable que Douris est sa source concernant la guerre de Samos: Plutarque connaît son récit de l'événement et il en désapprouve la polémique à l'encontre de Périclès (*Per.* 28, 2); à l'inverse, rien n'indique que l'auteur du *Périclès* ait utilisé Théophraste sur ce sujet (il cite Thucydide, Ephore, Aristote et Douris). Quant à Théophraste lui-même, on ne saurait dire laquelle des deux guerres il évoquait.

Les fragments de Douris concernant la guerre de Samos (F 65-F 67) sont traduits et commentés par LANDUCCI GATTINONI 1997, p. 228-233.

100. Aristophane, *Ach.* 524-529.

101. *FGrHist* 76 F 73. Le caractère fictif de l'anecdote était déjà dénoncé par Eratosthène, qui soulignait son impossibilité chronologique, Eupolis ayant composé des comédies postérieures à l'expédition de Sicile au cours de laquelle la noyade était censée avoir eu lieu (Cic. *ad Att.* VI, 1, 18: *Quis enim non dixit Eύπολιν τὸν τῆς ἀρχαίας ab Alcibiade navigante in Siciliam dejectum esse in mare? Redarguit Eratosthenes; adfert enim quas ille post id tempus fabulas docuerit. Num idcirco Duris Samius homo in historia diligens quod cum multis erravit inridetur?*).

Dans le cas précis de la guerre de Samos, Douris, en tant que Samien, était particulièrement hostile à celui qui avait dirigé la répression contre sa cité et donc très réceptif à une version peu flatteuse pour Périclès. À titre plus hypothétique, on a suggéré que, concernant la rumeur des relations entre Alcibiade et la femme d'Agis (F 69 = *Plut., Ages.* 3,1-2), Douris avait pu s'inspirer des comiques (LANDUCCI GATTINONI 1997, p. 240-243, qui renvoie à LITTMANN 1970, p. 269-270).

102. Sur Aspasia dans le *Périclès*, cf. HENRY 1995, p. 67-74.

103. P. 71 et n. 28 p. 159.

104. Elle note, à propos du premier passage sur Aspasia (24, 2-11; 25, 1): « In it, Plutarch assembles much reportage but endorses almost none of it ».

105. Ajoutons que, dans le cas du *Périclès*, la multiplicité des références est rendue plus nécessaire encore par l'incohérence de la tradition, à laquelle, du reste, Plutarque cesse d'échapper dès qu'il arrête de citer ses sources (par exemple, en 24, 5, quand il affirme d'un même élan que des hommes amenaient leurs femmes chez Aspasia pour entendre sa conversation et qu'elle faisait le métier malhonnête de former de jeunes courtisanes).

106. Elle pense ainsi que, si Plutarque ne réfute pas les charges visant Aspasia à propos de la guerre de Samos, c'est, d'une part, qu'il les trouvait si ridicules qu'elles ne méritaient pas de réponse, d'autre part, qu'il était partisan de la fermeté vis-à-vis de Samos (p. 72).

107. Il s'agit du second passage sur Aspasia (procès d'impiété intentés aux proches de Périclès, *Per.* 31-32).

108. Concernant les procès d'impiété (31, 2-32, 6), Plutarque invoque au contraire « de nombreux témoignages » (31, 2) et la seule indication de source est « à ce que dit Eschine » (32, 5), dont on ne peut affirmer qu'il s'agisse d'une réserve.
109. 31, 1: Τὴν μὲν οὖν ἀρχὴν ὅπως ἔσχεν οὐ ῥάδιον γνῶναι; 32, 6: αἱ μὲν οὖν αἰτίαι, δι' ἃς οὐκ εἴασεν ἐνδοῦναι Λακεδαιμονίους τὸν δῆμον, αὐταὶ λέγονται· τὸ δ' ἀληθὲς ἄδηλον.
110. Ainsi: « il est vrai (καὶ γὰρ) que Socrate allait quelquefois chez elle avec des amis et que les familiers de la maison d'Aspasie y conduisaient leur femme pour entendre sa conversation, bien qu'elle fût un métier qui n'était ni honnête ni respectable: elle formait de jeunes courtisanes » (24, 5). De même: dans le début du *Ménexène*, « il y a du moins un détail historique: c'est que cette simple femme passait pour enseigner l'art oratoire à de nombreux Athéniens » (24, 7). « Il avait sûrement (ὡς ἔοικεν) contre les Mégariens quelque motif secret de haine personnelle » (30, 2). « Vers ce temps-là, Aspasie fut traduite en justice pour impiété ... » (32, 1)...
111. De même, il paraît excessif de dire que Plutarque critique soigneusement ses sources parce qu'il emploie la formule « d'un côté, certains disent que... » ("Evidence of careful source criticism can be seen in Plutarch's use of qualifiers such as 'on the one hand some say' " [p. 72]). STADTER 1989 croit que Plutarque ajoute foi à ce qui suit (Aspasie comme tenancière d'un bordel), Henry pense le contraire, et l'on n'a aucun moyen de savoir ce qu'il en est, ce qui ne serait sans doute pas le cas si Plutarque avait effectivement critiqué ses sources.
112. Il est, à première vue, curieux que Plutarque ne semble pas admettre pour Phidias le grief de fournir à Périclès des femmes libres (*Per.* 13, 15), mais qu'il paraisse ensuite l'accepter à propos d'Aspasie, qu'en quelque sorte il défende plus Phidias qu'Aspasie. Est-ce parce qu'il sait que, pour Phidias, ce fut une charge comique, alors qu'il l'ignore s'agissant d'Aspasie?
113. Cas de Douris, par exemple.
114. L'article de MacDOWELL 1993 en fournit une excellente illustration.
115. Ses restes ont été trouvés à Akti Miaouli, à l'extrémité occidentale de la péninsule Aktè. Cf. WALLACE 1972. On pourra aussi se reporter à PODLECKI 1975, p. 61 et 177-179. À vrai dire, une grande partie de la tombe résulte d'une reconstruction tardive, mais Diodore, tout comme Pausanias (I, 1, 2), a dû voir un monument que la tradition locale présentait comme celui de Thémistocle et, s'il cite à ce sujet Platon le comique, c'est sans doute que la croyance populaire était établie dès la fin du ve siècle avant J.-C. (cf. MARR 1998, p. 166-167).

BIBLIOGRAPHIE

- ADCOCK (F. E.) 1927 : in : Bury, J. B., Cook, S.A. & Adcock, F. E., *Cambridge Ancient History* V, New York, p. 477-480.
- AGUILAR (R. M.) 1997 : « Plutarco y la comedia ateniense », in C. Schrader - V. Ramón - J. Vela (edd.), *Plutarco y la historia. Actas del V. Simposio español sobre Plutarco*, Zaragoza, p. 3-28.
- ANGELI BERTINELLI (M. G.), C. CARENA, M. MANFREDINI e M. PICCIRILLI (a cura di) 1993 : *Plutarco. Le Vite di Nicia e di Crasso*, Fondazione Lorenzo Valla.
- BRUN (P.) 1987 : « Hyperbolos, la création d'une 'légende noire' », *D.H.A.* 13, p. 183-198.
- CARRIERE (J.-C.) 1979 : *Le carnaval et la politique*, Paris.
- CONNOR (W. R.) 1968 : *Theopompus and Fifth-Century Athens*, Washington.
- CONNOR (W. R.) 1971 : *The New Politicians of Fifth-Century Athens*, Princeton.
- CUNIBERTI (G.) 2000 : *Iperbolo Ateniese infame*, Naples.
- DITTMAR (H.) 1912 : *Aischines von Sphettos : Studien zur Literaturgeschichte der Sokratiker*, Berlin.
- DONNAY (G.) 1968 : « La date du procès de Phidias », *A.C.* 37, p. 19-36.
- EHLERS (B.) 1966 : *Eine vorplatonische Deutung des sokratischen Eros : Der Dialog Aspasia des Sokratikers Aischines*, Munich.
- FLOWER (M. A.) 1994 : *Theopompus of Chios. History and Rhetoric in the Fourth Century BC*, Oxford.
- GALLEGO PÉREZ (M. T.) 1994 : « La Comedia en Plutarco », in *Estudios sobre Plutarco : ideas religiosas. Actas del III. Simposio Internacional sobre Plutarco*, Madrid, p. 631-642.
- HENRY (M. M.) 1995 : *Prisoner of History. Aspasia of Miletus and her biographical Tradition*, Oxford.
- JUDEICH (W.) 1896 : s. v. Aspasia, *R.E.* II, col. 1716-1721.
- LANDUCCI GATTINONI (F.) 1997 : *Duride di Samo*, Rome.
- LEFKOWITZ (M. R.) 1981 : *The Lives of the Greek Poets*, Baltimore.
- LENFANT (D.) 2002 : « Protagoras et son procès d'impiété : peut-on soutenir une thèse et son contraire ? », *Ktèma* 27, p. 135-154.
- LITTMANN (R. J.) 1970 : « The Loves of Alcibiades », *T.A.Ph.A.* 101, p. 263-276.
- MACDOWELL (D. M.) 1993 : « Foreign birth and Athenian citizenship in Aristophanes », in : A. H. Sommerstein *et alii* (edd.), *Tragedy, comedy and the polis*, Bari, p. 359-371.
- MARR (J. -L.) 1998 : *Plutarch. Life of Themistocles*, Warminster.
- OSTWALD (M.) 1986 : *From Popular Sovereignty to the Sovereignty of Law*, Londres.
- PEDECH (P.) 1989 : *Trois historiens méconnus. Théopompe, Duris, Phylarque*, Paris.

- PODLECKI (A. J.) 1975 : *The Life of Themistocles. A critical survey of the literary and archaeological evidence*, Montréal & Londres.
- ROBERTSON (D. S.) 1923 : « Cleon and the Assembly », *The Classical Review* 37, p. 165.
- SCHWARZE (J.) 1971 : *Die Beurteilung des Perikles durch die attische Komödie und ihre historische und historiographische Bedeutung*, Munich.
- STADTER (P. A.) 1989 : *A Commentary on Plutarch's Pericles*, The University of North Carolina Press.
- SWOBODA (H.) 1919 : *s. v. Kallias* (2), *R.E.X.*, 2, col. 1615-1618.
- TUPLIN (C.) 1996 : *Achaemenid Studies*, *Historia Einzelschriften* 99, Stuttgart.
- WALLACE (P. W.) 1972 : « The Tomb of Themistokles in the Piraeus », *Hesperia* 41, p. 451-462.
- 1994 : « Private Lives and Public Enemies : Freedom of Thought in Classical Athens », in Boegehold, A. L. & Scafuro, A. C. (éd.), *Athenian Identity and Civic Ideology*, Baltimore & Londres, p. 127-155.